

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE COMME SOURCE ÉCONOMIQUE

*Mémoire présenté par le Syndicat des Employés de la Recherche de l'Université de
Montréal (SERUM) dans le cadre de la consultation publique sur la Stratégie Québécoise
de la Recherche et de l'Innovation (SQRI)*



24 novembre 2016

Le gouvernement cherche à capitaliser sur la recherche en arrimant ses fruits à l'essor économique, sans toutefois s'inquiéter d'en préserver la source qu'est l'université. Bien sûr, nous voulons tous une meilleure valorisation de nos efforts, mais nous qui œuvrons au sein d'institutions de recherche savons que ces fruits ne peuvent venir que de structures solides et pérennes!

Nous tenterons de démontrer dans ce mémoire en quoi la gestion déficiente et le manque d'engagement de la part des institutions envers la recherche universitaire entrave son essor et l'empêche d'offrir son plein potentiel la société. **La nouvelle SQRI devra prendre acte de ce contexte dysfonctionnel de gestion de la recherche universitaire issue de la fracture administrative qui scinde catégoriquement et irrémédiablement académie et recherche.**

La recherche universitaire est un investissement collectif et mettre à mal son financement menace directement nos espoirs de prospérité à venir. Son importance sociale comme économique est indéniable. Elle influe, oriente et alimente le développement de notre société en agissant sur toutes les sphères de l'activité humaine. Elle est instigatrice de remarquables avancées innovantes qui donneront naissance aux fleurons de demain, les fruits de cette économie du savoir.

De par son initiative à produire une nouvelle SQRI, le gouvernement du Québec prend acte de l'importance de la recherche et de ses retombées pour l'avenir du Québec. Les dispositions qui s'y trouveront guideront les décideurs pour les années à venir en matière de valorisation de l'innovation, de commercialisation de nouvelles idées. Notre prétention est que l'université est ici le lieu fondamental d'où émane tout développement en R-D, soit directement de par ses équipes de recherche en place ou encore indirectement par la formation d'étudiants hautement spécialisés; les futurs travailleurs eux-mêmes générateurs d'innovations produites par le secteur privé. Pourtant, la recherche universitaire demeure un colosse au pied d'argile soumis aux aléas d'un financement instable où projets et équipes de recherche sont sacrifiés par simple manque de continuité.

Le financement de la recherche universitaire

Le Québec diplôme plus de doctorat *per capita* que toute autre province au Canada. Miser sur une force de travail de haute compétence est effectivement un choix éclairé pour qui veut affronter les nouvelles réalités économiques de façon efficace et compétitive. Ce choix stratégique doit par ailleurs composer avec ses exigences en matière de formation, lesquelles reposent essentiellement sur ses capacités en recherche publique. Or, la gestion de la recherche en milieu universitaire, résolument isolée de l'académique, fait montre d'un profond manque de compréhension du lien indéniable qui existe entre ces deux pôles d'activités largement interdépendants. En effet, la formation universitaire qui inclut tant les stagiaires de premier cycle que les étudiants aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat, postdoctorat) est affaire d'équipes de recherche et non de professeurs isolés. De par leurs fonctions, les employés de la recherche (techniciens et professionnels de recherche) veillent en effet non seulement au quotidien des activités mais assurent de surcroît le suivi, le soutien et l'encadrement des étudiants associés à l'équipe de recherche. Ils sont la mémoire active des projets de recherche, des procédures et protocoles, ceux par qui le travail se coordonne et se réalise. La pratique de la recherche en milieu universitaire doit donc être considérée comme étant intimement liée à sa fonction académique et de ce fait considérée à sa juste part à l'intérieur des crédits de fonctionnement octroyés au sein d'enveloppes récurrentes et stables.

Il est effectivement important de prendre acte des effets pervers du mode de financement de la recherche où chaque chercheur prend sur lui l'entière responsabilité du financement de son laboratoire. Au final, c'est comme si on créait plusieurs centaines de microentreprises à l'intérieur même de l'institution. Aussi, cette quête de financement est devenue si ardue au fil des années qu'on n'hésite plus à qualifier de loterie ce

système d'attribution qui exige pourtant de la part du chercheur plusieurs mois d'investissement de travail chaque année. Le faible taux de succès aux concours et la fréquence rapide des renouvellements entraînent une dégradation de la fonction de recherche en imposant des propositions de projets à la mode, à court développement et surtout sans risque. La recherche s'appauvrit donc tant dans le fond que dans la forme. En tant qu'institution de recherche, l'université doit réagir face aux dangers qu'une telle précarité a sur les projets de recherche, sur les équipes et, finalement, sur la mission de recherche universitaire dans son ensemble.

Cette fragilité structurelle explique à elle seule l'implacable précarité d'emploi qui prévaut au sein des employés de la recherche institutionnelle. À titre d'exemple, une étude québécoise¹ récente démontre que 50 % des emplois en recherche universitaire ne résistent pas au-delà de 4 ans. Imaginons la perte d'expertise, de savoir-faire et de compétences sacrifiés à même tous ces projets de recherche par manque de continuité. Et bien sûr, le processus de recherche ne peut être arrêté puis redémarré à l'instar d'appareillages. Les pertes sont pour l'essentiel généralement irrécupérables. Au Québec seulement, ce sont plus de 6000 emplois hautement spécialisés qui sont ainsi menacés de disparaître de façon récurrente à chaque ronde de financement.

Bien sûr, on attribuera en premier lieu aux organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux cet échec à consolider la recherche universitaire, mais de par son implication active dans la formation d'étudiants, la vocation académique inhérente à la recherche universitaire ne peut plus être tenue à l'écart des considérations qui gouvernent le financement récurrent (fonds courants) des universités. L'Éducation supérieure ne peut donc plus se délester impunément de ce problème en prétendant qu'il ne concerne que les fonds de recherche. Il est aussi de sa responsabilité de chercher à prévenir la perte des équipes de recherche, de trouver les solutions afin de la pérenniser en leur attribuant des crédits spécifiques à leur consolidation. Bien sûr, l'université reçoit des crédits à l'égard d'étudiants inscrits ; ce qui inclut les étudiants aux grades supérieurs pour qui ces crédits sont d'ailleurs sensiblement plus élevés. Dans ce contexte, il est donc permis de penser qu'une attention particulière soit portée à la recherche, qu'une fraction des crédits alloués en fonds courants soit dévolue aux équipes de recherche, mais ce n'est de toute évidence pas le cas. Il existe une cloison infranchissable qui départage les fonds courants voués à l'académique de ceux attirés aux fonds de recherche.

Nous considérons que l'activité de recherche est aussi de nature académique et, qu'en ce sens, des crédits attirés aux études supérieures devraient être dévolus à la pérennisation des équipes en place. La recherche universitaire, tel un colosse au pied d'argile, se voit menacée par manque de structures administratives adéquates et d'efforts concertés. Le manque de pérennité des équipes en place et des projets en cours met à mal tout le potentiel qu'il cherche pourtant à déployer à prix fort. Les véhicules par lesquels l'université peut agir existent ; soutiens aux Centres et Groupes de recherche, fonds de stabilisation, fonds de dépannage, investissements ciblés des FIR ou intérêts issus de placements. Les outils sont disponibles et les politiques à cet égard sont en place. Il est du ressort du gouvernement d'imposer aux universités une prise en charge plus responsable et efficace de leurs équipes de recherche.

¹ Étude sur la situation des professionnel-le-s de recherche dans les universités et centres affiliés du Québec. P-A. Lapointe, ARUC, Université Laval. 2013

Quel modèle de recherche universitaire voulons-nous?

Comment concilier la profonde nécessité d'une recherche libre et ouverte aux demandes d'un marché toujours à l'affût des dernières innovations exploitables. Bien sûr, il est louable de chercher la valorisation des fruits de la recherche. Certains domaines, tel le génie, offrent même les liens directs à sa marchandisation. Mais tenter de départager ainsi les savoirs à sa source, discriminant l'exploitable du non profitable serait faire montre d'un dangereux manque de vision; nul ne sait d'où viendront les prochains succès québécois. Les savoirs se croisent et s'alimentent mutuellement. Orienter les investissements sur les domaines valorisables peut paraître profitable à court terme, mais les impacts à moyen et long terme risquent d'être désastreux et saperait tout effort de maintenir la position avantageuse du Québec, au pays comme à l'international. Ne soyons pas dupes en coupant les racines au profit du feuillage. Il est tout simplement impossible de savoir à l'avance l'impact économique ou social qu'aura une nouvelle recherche; les variables sont ici trop grandes pour en projeter l'issue future.

Tel que mentionné dans une publication récente de l'IRIS sur le réalignment du financement en recherche vers des objectifs de rentabilité; « ...l'État québécois a investi près de 112 millions de dollars de 2009 à 2012, et 87,9 millions de dollars de 2012 à 2015, pour financer des compagnies privées ayant pour tâche de favoriser la commercialisation de la recherche universitaire. Ces sociétés de valorisation universitaire sont des outils extrêmement efficaces de valorisation et probablement la meilleure stratégie pour relier la recherche à son potentiel de commercialisation. » ² Nous sommes d'accord avec cette stratégie qui vise à relier au plus près possible le chercheur et l'industrie. L'investissement est fort probablement le plus apte à rapporter les fruits escomptés.

Dans un autre ordre d'idée, nous trouvons par ailleurs très particulier ce principe de recrutement de chercheurs étoiles étrangers par le truchement d'offres alléchantes, et onéreuses. Passant outre le fait qu'il s'agit d'emblée d'un désaveu de la qualité de nos propres chercheurs en place, c'est aussi et surtout mésestimer l'impact d'une telle action sur le milieu même de la recherche. Quel profit en tirera le Québec? Et surtout, quel en sera l'impact sur l'ensemble de chercheurs québécois. En effet, ce genre de réflexe n'attire pas la faveur du milieu; pourquoi « déshabiller Jean pour habiller Paul »? Tel que déjà mentionné, les fonds de recherche sont déjà nettement insuffisants pour combler la demande, alors que nombre de chercheurs doivent déjà se résoudre à fermer leur laboratoire, mettre à pied leur équipe en place avant d'être finalement eux-mêmes muté à des postes « administratifs » pour lesquels ils n'ont aucune aptitude particulière. Avons-nous de si mauvais chercheurs qu'il faille aller recruter ailleurs? Nous ne sommes pas de cet avis. Mais lorsque 10% des chercheurs canadiens, nos élites en place, accaparent plus de 50% des fonds de recherche offerts, comment est-il possible d'assurer la continuité des 90% restants qui se battent pour les miettes? C'est ici aussi que nous perdons notre qualité de recherche!

² L'innovation en recherche universitaire : Austérité et arrimage aux intérêts du secteur privé. Samuel-Élie Lesage, IRIS, novembre 2016

Assurons-nous d'abord d'offrir à l'ensemble de nos chercheurs actifs les bases nécessaires pour consolider leur équipe de recherche, et nous verrons certainement poindre les nouveaux succès attendus. Bien sûr, les chercheurs étoiles performant plus à l'égard du nombre de publication et du rayonnement, mais essentiellement parce qu'ils ont les ressources pour le faire. Si nous redistribuons les sommes de façon plus équitable, ce ne sera plus un chercheur-étoile sur un projet, mais bien cinq chercheurs-collaborateurs sur plusieurs projets voués à une thématique porteuse! Nos chercheurs universitaires s'activent dans tous les champs de compétence et les liens qui propulsent leur recherche vers l'innovation puis aux succès économique sont complexes et imprévisibles. À nous de leur ouvrir les possibilités. Ouvrons les chantiers de travail et laissons faire les étoiles ; elles viendront d'elles-mêmes!

Il est vital que cette nouvelle SQRI affirme le besoin d'un meilleur soutien aux équipes de recherche universitaires. Protégeons cette ressource puisqu'elle est l'unique source qui alimente cette économie du savoir si vivement convoitée.

Recommandations :

1. Que le gouvernement du Québec reconnaisse la contribution des équipes de recherche à la formation académique et qu'à ce titre il lui octroie sa juste part de subventions récurrentes à même les crédits de fonctionnement.
2. Que le gouvernement du Québec exige des universités qu'elles mettent en place des structures qui décloisonnent les fonds de fonctionnement et les fonds de recherche afin de permettre l'investissement institutionnel dans son personnel de recherche.
3. Que le gouvernement du Québec assure la prise en charge totale des frais indirects à la recherche.
4. Que les universités rendent compte de la situation précaire des employés de la recherche auprès des organismes subventionnaires fédéraux comme provinciaux. Qu'elle expose clairement les dangers d'une telle situation face à la pérennité des équipes et des projets en place, et de la poursuite de la mission de l'institution.
5. Que les universités contribuent à la rémunération des employés de la recherche à même les fonds de fonctionnement par le biais de subventions récurrentes aux équipes qui emploient des salariés sur fonds de recherche.
6. que les universités constituent, à même leurs fonds de fonctionnement, un fonds d'urgence pour soutenir temporairement les unités de recherche où les emplois sont directement menacés par le manque de fonds;